Séance du 03/06/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 188
Dossier : 190574

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion
Objet : Exonération de tarifs dans le cadre du festival Art et Vibes Festival - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 24/05/2019
Compte rendu affiché le : 04/06/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour jusqu'à la question n° 65 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, Mme Geneviève ALBOUY (présente jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER (présent à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour)

Absents-Excusés :
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE) M. Florent PIGEON (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à M. Jacques FRESSINET) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU)

Absents :
M. Lionel SAUGUES

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 03/06/2019

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 188
Dossier : 190574

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion
Objet : Exonération de tarifs dans le cadre du festival Art et Vibes Festival - Approbation.

□ Rappel et Références :
A deux pas du centre-ville, le puits Couriot, classé monument historique, constitue un site remarquable pour l'organisation d'événements culturels, d'animations ou musicales.

Le Musée de la Mine présent sur le site permet la mise à disposition de salles afin de promouvoir la culture et ainsi rendre ce domaine accessible à tous les stéphanois.

□ Motivation et Opportunité :
L'association T2O, est une association d'étudiants dont l'objectif est la promotion de la culture auprès des étudiants. Pour cela, ils organisent des événements culturels adaptés au public étudiant stéphanois dont un festival appelé « Art & Vibes Festival ». Cet événement se tiendra du 30 mai au 1er juin 2019.

- Le jeudi 30 mai : une visite sera organisée au Musée d'Art et d'Industrie de 17h à 18h dans le cadre du Sainté Pass. Les étudiants pourront, ainsi, découvrir une exposition éphémère dans le parc de ce même musée. La thématique mis en avant sera l'art mécanique.

- Le vendredi 31 mai : un escape game sera organisé au musée de la mine de 18h à 21h avec une jauge de 120 personnes maximum dans la salle des machines.

- Le samedi 1er juin : une programmation musicale est prévue sur le Parc Couriot.

□ Contenu :
L'association T2O sollicite la gratuité de la salle des machines, au musée de la mine, afin d'organiser un escape game le vendredi 31 mai 2019. Cette mise à disposition permettra de faire découvrir les musées à un public étudiant fréquentant peu les établissements culturels de la Ville de Saint-Étienne.
La location de la salle des machines correspond au tarif en vigeur de 300 € lorsqu'il s'agit d'une animation à titre commercial.
Un agent sera également mis à disposition de 18h à 22h. Il s'agit de frais de surveillance fixés à 110€ pour deux heures soit 220 € pour cet événement.

La location de cet espace correspond à un tarif global de 520 €.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : Recette non perçue : 520 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'exonération de tarifs pour la mise à disposition de la salle des machines du Musée de la Mine pour l'association T2O selon les modalités définies ci-dessus.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire**
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjointe déléguée** **Nora BERROUKECHE**